



# Une approche globale des divers usagers de mobilité active dans les espaces publics de nos villes

UNE ORGANISATION - EEN ORGANISATIE



environnement espace public paysage territoire mobilité



AVEC LA COLLABORATION DE - MET DE MEDEWERKING VAN

















## Énergie cinétique par plage de vitesses maximum

			0	1	4	9	25	49	104
			0 km/h	0-10 km/h	10-20 km/h	20-30 km/h	30-50 km/h	50-70 km/h	> 70 km/h
S	<1m	A "marcheurs & PMR"	séjour	marcher	courir				
Т	< 1,5 m	B "vélo & assimilés"	P vélo		vélo, vélo-cargo, skate	vélo assistance électrique 25 km/h	vélo de course & speed-pedelec 35 / 45 km/h		
	< 2 m	C motorisés légers	P type "moto"			vélomoteur classe A 25 km/h	vélomoteur classe B 45 km/h	m	oto
Р	< 2 m	D voitures & camionnettes	P auto				voiture sans permis	auto & ca	mionnette
	> 2 m	E poids lourds > 3,5 t & bus	livraisons & arrêt bus					camio	ns & bus
0	véh. guidés	F tram/bus guidé	halte tram					tram urbain	tram-train / tram péri-urbain / métro léger



- Pour chaque classe d'usager, il reste une plage de vitesses dans laquelle la circulation est optimale
- Les classes d'usagers plus rapides ne peuvent envahir les espaces des usagers actifs plus vulnérables
- Une accessibilité limitée à vitesse limitée doit être possible pour les livraisons, la dépose / reprise de PMR, les chantiers, etc.
- A partir d'un certain niveau de dangerosité la séparation est indispensable





N°	Milieu urbain	vitesse autorisée	classe de véhicules déterminante	autorisés sans restrictions	non autorisés ou bien tolérés comme "invité" en respectant la vitesse de référence
1	piétonnier	10 km/h	A - marche		BCDEF
2	zone de rencontre / zone résidentielle / espaces partagés	20 km/h	A - marche	B - vélo et assimilés	CDEF
3	zone 30 = agglomération	30 km/h	C - véhicules motorisés légers	A - marche & B vélos et assimilés	DEF
4	zone 50 = axe en agglomération	50 km/h	D - automobiles	A- marche sur espaces dédiés et B & C en chaussée	EF
_					

### Les différents milieux urbains

- Les rues, avenues et places ont différentes caractéristiques, et pas les mêmes possibilités d'usage
- Les vitesses autorisées de référence permettent déjà de différencier les espaces publics en catégories et d'y associer des classes d'usagers dominants
- Clairement certaines des classes de véhicules plus impactants sont soit à proscrire (séparation) dans certains milieux, ou bien à accepter moyennant conditions (intégration)

<u>pé</u>riurbain







# **Contact**

A Paul Plak

**%** +32 2 778 95 84

□ p.plak@agora-urba.be





# Voyage études agora Berlin sept 2012





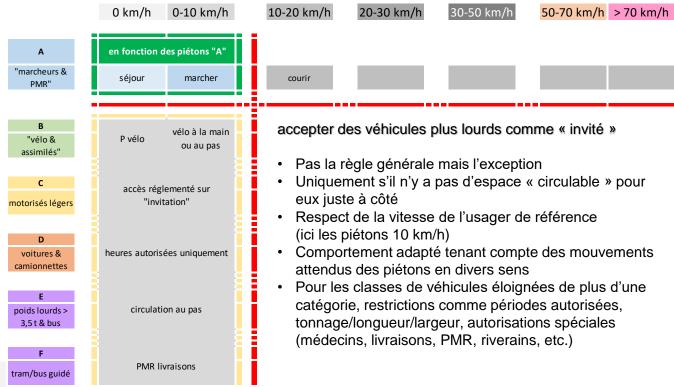












































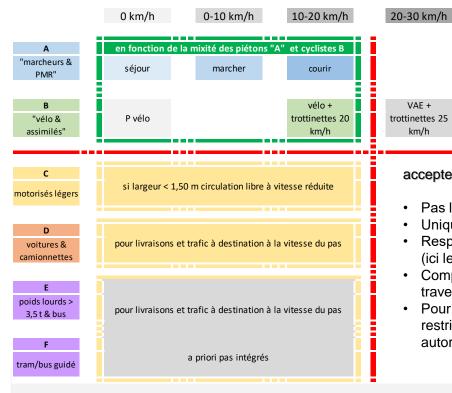


VAE +

km/h







# accepter des véhicules plus lourds comme « invité »

Pas la règle générale mais l'exception

speed-pedelec

& vélo course

Uniquement s'il n'y a pas d'espace « circulable » pour eux juste à côté

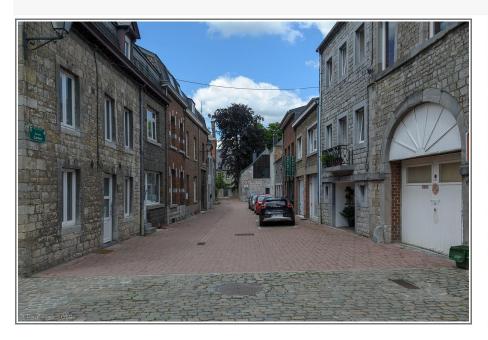
50-70 km/h > 70 km/h

- Respect de la vitesse de l'usager de référence (ici les vélos 20 km/h)
- Comportement adapté tenant compte des mouvements attendus de traversée en divers sens
- Pour les classes de véhicules éloignées de plus d'une catégorie, restrictions comme périodes autorisées, tonnage/longueur/largeur, autorisations spéciales (médecins, livraisons, PMR, riverains, etc.)























0-10 km/h 10-20 km/h 20-30 km/h > 70 km/h 0 km/h 30-50 km/h 50-70 km/h séparation du mode piétons "A" requise "marcheurs & séjour marcher courir PMR" reauis Moyennant respect de la limitation et 30 en fonction de la mixité des cyclistes "B" autres règles en vigueur "vélo & speed-pedelec avec trafic motorisé ralenti 20-30 km/h assimilés" & vélo course en fonction de la mixité des cyclistes "B" 30 С vélomoteur avec trafic motorisé ralenti 20-30 km/h motorisés légers moto classe B 45 km/h Uniquement trafic en desserte locale D 30 pour livraisons et trafic à destination voitures & autos & Ou traversée d'une zone urbaine dense camionnettes camionnettes Moyennant respect de la limitation et 30 pour livraisons et trafic à destination poids lourds > autres règles en vigueur livraisons & bus 3.5 t & bus 30 passage sur couloir identifié et/ou guidé tram/bus guidé tram





















